

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 18 août 2025 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 4 août 2025 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette  
Siège #2 - Johanne Joannette  
Siège #3 - Raymond Bisailon  
Siège #4 - Annie Gagnon  
Siège #5 - Bruno Lavallée  
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Madame Vicky Lessard, directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

## **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2025-08-265**

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.
- 4 - CORRESPONDANCE
  - 4.1 - Demande de commandite du Cercle des fermières.
  - 4.2 - Demande de madame Alexandra Yerly - Fondation Terry Fox.
  - 4.3 - Demande de monsieur Jordan Bonneau.
  - 4.4 - Demande d'aide financière pour le soutien de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.
  - 4.5 - Renouvellement de l'adhésion - Chambre de commerce de la région d'Acton.
  - 4.6 - Demande d'autorisation pour l'utilisation d'un food truck dans le stationnement du Centre sportif.
  - 4.7 - Demande d'appui financier de la Fondation La clé sur la porte.

- 4.8 -** Demande de collaboration pour la bonification des travaux d'entretien de la Branche 1 du cours d'eau Guilbert-Champagne.
- 5 - CONSEIL**
  - 5.1 -** Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
  - 5.2 -** Acceptation d'un don d'oeuvre d'art.
  - 5.3 -** Mandat pour la rédaction et la publication d'un acte de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales en faveur de la Ville d'Acton Vale.
  - 5.4 -** Résolution relative à un contrat avec Addenergie - Borne de recharge.
- 6 - RAPPORTS MENSUELS**
  - 6.1 -** Dépôt du rapport du service incendie
  - 6.2 -** Dépôt du rapport semestriel de la bibliothèque municipale.
- 7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX**
- 8 - DIRECTION GÉNÉRALE**
- 9 - TRÉSORERIE**
  - 9.1 -** Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer
- 10 - GREFFE MUNICIPAL**
  - 10.1 -** Adoption du règlement 013-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité.
  - 10.2 -** Adoption du règlement 015-2025 établissant la tarification pour Musiqu'Art.
  - 10.3 -** Adoption du règlement 014-2025 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique.
  - 10.4 -** Adoption du règlement 010-2025 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.
  - 10.5 -** Dépôt du certificat - Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter.
  - 10.6 -** Prise d'acte du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, relatif au règlement 006-2025 (Zones 137-138-139).
  - 10.7 -** Résolution pour accepter le salaire versé au personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum.
- 11 - RESSOURCES HUMAINES**
  - 11.1 -** Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par l'Union des municipalités du Québec pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle de prévention SST.
- 12 - COUR MUNICIPALE**
- 13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**
- 14 - TRAVAUX PUBLICS**
  - 14.1 -** Résolution pour autoriser une demande de soumission, par voie d'appel d'offres, pour les travaux de réhabilitation de la route Tétreault.
- 15 - LOISIRS**

- 15.1** - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du baseball mineur de la région d'Acton - Édition 2025 et désigner les signataires.
- 15.2** - Résolution pour accepter une entente de partenariat quant à l'achat de bières et désigner les signataires de l'entente.
- 15.3** - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposé par l'Association du hockey mineur d'Acton Vale, saison 2025-2026.
- 15.4** - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposé par le Club de patinage artistique Les Étincelles - Saison 2025-2026.
- 15.5** - Lancement d'une nouvelle activité de cheerleading pour la saison 2025-2026.

## **16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES**

- 16.1** - Dépôt du bilan 2024 de la stratégie municipale d'économie d'eau potable.

## **17 - INCENDIE**

## **18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- 18.1** - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.
- 18.2** - Résolution relative à une demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (Réf: Éric Bouchard).

## **19 - VARIA**

## **20 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2025-08-266**

### **3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **4 - CORRESPONDANCE**

**2025-08-267**

### **4.1 - Demande de commandite du Cercle des fermières.**

Attendu que madame Mélanie Girard, du comité du Cercle des fermières d'Acton Vale organise un tournoi de pétanque au profit de l'organisme, qui aura lieu le vendredi 26 septembre 2025 au boulodrome, de 11h à 16h;

Attendu que l'organisme soumet une demande de commandite de 200 \$ pour le paiement de la location du terrain de pétanque;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 200 \$, ainsi que son paiement au Cercle des Fermières, à titre de commandite pour la location du terrain de pétanque.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-268**

### **4.2 - Demande de madame Alexandra Yerly - Fondation Terry Fox.**

Attendu que madame Alexandra Yerly désire organiser la 45e journée Terry Fox par un parcours tracé de 10 km, partant du parc Donald-Martin, en direction de quelques rues proches, piste cyclable et le sentier pédestre, le dimanche 14 septembre 2025 dès 9h, dans le but d'amasser des dons pour la recherche sur le cancer;

Attendu qu'une demande est également déposée pour tenir un barrage routier pour faire la collecte de dons au coin des rues de Roxton et d'Acton, le dimanche 14 septembre 2025 de 9h à 14h, en cas de pluie, le samedi 13 septembre 2025 de 9h à 14h;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise madame Yerly à utiliser le parc Donald-Martin pour son activité, le dimanche 14 septembre 2025 dès 9h;

Que la Ville d'Acton Vale autorise madame Yerly à tenir une activité de levée de fonds au profit de la fondation Terry Fox à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, le dimanche 14 septembre 2025 de 9h à 14h, en cas de pluie, le samedi 13 septembre 2025 de 9h à 14h;

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Que la personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'évènement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant;

Que la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à madame Yerly.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-269**

**4.3 - Demande de monsieur Jordan Bonneau.**

Attendu que monsieur Jordan Bonneau dépose une demande de changement de réglementation sur la limite de vitesse de 50 km/h à 30 km/h sur la rue Fontaine;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale garde le statu quo relativement à la vitesse établie;

Que la Ville d'Acton Vale fasse part de la situation à la Sûreté du Québec et qu'une copie de la présente résolution leur soit transmise.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-270**

**4.4 - Demande d'aide financière pour le soutien de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.**

Attendu que Parrainage civique MRC d'Acton et des Maskoutains sollicite un soutien financier de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que le montant sollicité servira à couvrir une partie des frais liés à la promotion et le recrutement de bénévoles dans la communauté et à l'accompagnement et le suivi des nouveaux jumelages, afin de favoriser une plus grande participation sociale des personnes aidées;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 500 \$, ainsi que son paiement à Parrainage civique MRC d'Acton, à titre de soutien financier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-271**

**4.5 - Renouvellement de l'adhésion - Chambre de commerce de la région d'Acton.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de la région d'Acton pour l'année 2025-2026;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 346 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à la Chambre de commerce de la région d'Acton pour l'année 2025-2026.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-272

**4.6 - Demande d'autorisation pour l'utilisation d'un food truck dans le stationnement du Centre sportif.**

Attendu que l'Association du hockey mineur Acton Vale demande l'autorisation d'utiliser une partie du stationnement du Centre sportif, afin d'y installer un Food truck, quelques tables et chaises, ainsi que d'y mettre de la musique;

Attendu qu'ils prévoient utiliser cet espace en continu de 10h30 à 18h30, le premier samedi du camp d'entraînement, soit le samedi 6 septembre ;

Attendu qu'il n'est pas impossible que cette date soit modifiée aux samedis 13 ou 20 septembre selon certains imprévus possibles;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser l'Association du hockey mineur Acton Vale à utiliser une partie du stationnement du Centre sportif, le samedi 6 septembre 2025 de 10 h 30 à 18 h 30, afin d'y installer un food truck, quelques tables et chaises, ainsi que de la musique;

D'autoriser également que l'activité puisse être reportée au samedi 13 ou 20 septembre 2025, à la même plage horaire, sous réserve que l'Association s'assure qu'aucun conflit ne survienne avec le restaurant de l'aréna.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-273

**4.7 - Demande d'appui financier de la Fondation La clé sur la porte.**

Attendu que la Fondation La clé sur la porte vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants;

Attendu que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sont toujours nécessaires pour prodiguer soutien et sécurité aux femmes et enfants qui en sont victimes;

Attendu que la Fondation la clé sur la porte a toujours sa raison d'exister et qu'une aide financière de la Ville est sollicitée;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 250 \$, ainsi que son paiement à la Fondation La clé sur la porte, à titre d'appui financier à cette dernière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-274

**4.8 - Demande de collaboration pour la bonification des travaux d'entretien de la Branche 1 du cours d'eau Guilbert-Champagne.**

Attendu que la MRC d'Acton s'apprête à effectuer des travaux d'entretien dans la Branche 1 du cours d'eau Guilbert-Champagne, situé près de la route MacDonald à Acton Vale;

Attendu que la MRC compte ainsi mettre en place plus de 15 km de bandes riveraines efficaces d'ici 2032, soit en augmentant la largeur ou en diversifiant la végétation, et ce, en priorisant les zones d'érosion connues. Cette initiative serait menée en collaboration avec la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN);

Attendu que la MRC sollicite la collaboration de la Ville d'Acton Vale pour fournir l'équivalent de deux personnes pendant trois journées de plantation, prévues en septembre 2025. Ces journées seront encadrées par la CDRN;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

De fournir, à la MRC d'Acton, une personne pendant trois jours pour la plantation et/ou selon les disponibilités et à une entente préalable avec la direction générale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **5 - CONSEIL**

### **5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.**

Aucune dépense

**2025-08-275**

### **5.2 - Acceptation d'un don d'œuvre d'art.**

Attendu que monsieur François Constantin souhaite offrir à la Ville d'Acton Vale une œuvre d'art intitulée Trajectoire # 3, réalisée par l'artiste Claude Millette ;

Attendu que cette œuvre constitue un apport culturel et artistique significatif pour la municipalité et contribue à la mise en valeur de l'espace public ;

Attendu que ce don est offert en échange de la délivrance d'un reçu officiel de don aux fins de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'Agence du revenu du Canada;

Attendu que la Ville d'Acton Vale mandatera, aux fins d'évaluation de l'œuvre, deux évaluateurs indépendants reconnus, et que les frais liés à ces évaluations seront entièrement remboursés par le donateur;

Attendu que le transport de l'œuvre jusqu'à Acton Vale sera entièrement assumé par le donateur;

Attendu que la Ville d'Acton Vale s'engage à préparer le site destiné à accueillir l'œuvre et à participer à son installation;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte officiellement le don de la sculpture Trajectoire # 3, réalisée par l'artiste Claude Millette, offerte par monsieur

François Constantin, en échange d'un reçu officiel de don aux fins d'impôt, émis conformément à la réglementation en vigueur;

Que la Ville d'Acton Vale mandate deux évaluateurs indépendants reconnus pour l'évaluation de l'œuvre, et que les frais encourus soient intégralement remboursés par le donateur;

Que le donateur fournisse les documents requis pour l'émission d'un reçu fiscal valide, selon les exigences de l'Agence du revenu du Canada;

Que le transport de l'œuvre jusqu'au lieu de son installation soit entièrement à la charge du donateur;

Que la Ville d'Acton Vale assume la préparation du site et participe à l'installation de l'œuvre;

Que le conseil municipal exprime sa reconnaissance envers le donateur pour ce geste significatif à l'égard du patrimoine culturel de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-276**

**5.3 - Mandat pour la rédaction et la publication d'un acte de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales en faveur de la Ville d'Acton Vale.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale entend se prévaloir d'un acte de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales d'une largeur de 10 mètres sur les parties des lots 2 328 374 et 2 925 758;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour la rédaction et la publication d'un acte de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée il est résolu :

De mandater Me Maxime Belval, notaire, pour la rédaction et la publication de l'acte de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales d'une largeur de 10 mètres sur les parties des lots 2 328 374 et 2 925 758, appartenant à Steeve Normandin;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à procéder à l'entretien du fossé situé sur les parties des lots 2 328 374 et 2 925 758, là où une servitude sera enregistrée;

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-277

#### **5.4 - Résolution relative à un contrat avec Addenergie - Borne de recharge.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 808.71 \$, plus taxes, pour les services de gestion d'équipement, d'une durée de trois (3) ans, soit du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2027, ainsi que son paiement à AddEnergie pour les services de gestion d'équipements.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **6 - RAPPORTS MENSUELS**

#### **6.1 - Dépôt du rapport du service incendie**

Rapport du Service incendie.

**Le conseil prend acte.**

#### **6.2 - Dépôt du rapport semestriel de la bibliothèque municipale.**

Rapport semestriel bibliothèque.

**Le conseil en prend acte.**

### **7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX**

- 7.1 Greffe municipal et Cour municipale
- 7.2 Services culturels et sportifs
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

### **8 - DIRECTION GÉNÉRALE**

### **9 - TRÉSORERIE**

2025-08-278

#### **9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 30 juin au 24 juillet 2025	193 511.61 \$
• Paiements par AccèsD du 1er au 25 juillet 2025	194 739.39 \$
• Salaires, REER pour le mois de juillet 2025	189 038.60 \$
• Remboursement par carte de crédit -Loisirs du 1er au 24 juillet 2025	177.50 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois de juillet 2025	244 132.19 \$
<b>Grand Total</b>	<b>821 599.29 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **10 - GREFFE MUNICIPAL**

2025-08-279

### **10.1 - Adoption du règlement 013-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 7 juillet 2025, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant:

« Règlement numéro 013-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité. »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-280

### **10.2 - Adoption du règlement 015-2025 établissant la tarification pour Musiqu'Art.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 7 juillet 2025, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant:

« Règlement numéro 015-2025 établissant la tarification pour Musiqu'Art. »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-281

**10.3 - Adoption du règlement 014-2025 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 7 juillet 2025, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant:

« Règlement numéro 014-2025 établissant les coûts d'inscription aux cours de gymnastique. »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2025-08-282

**10.4 - Adoption du règlement 010-2025 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.**

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 2 juin 2025;

Attendu que le premier projet de règlement a été adopté le 2 juin 2025;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 juillet 2025 à 20h;

Attendu qu'un second projet de règlement a été adopté le 7 juillet 2025;

Attendu qu'un avis public adressé aux personnes habiles à voter intéressées à présenter une demande d'approbation référendaire concernant le second projet de règlement a été publié et qu'aucune demande d'approbation référendaire valide n'a été reçue dans le délai prévu à l'égard de certaines dispositions;

Attendu qu'il y a lieu d'adopter le règlement 010-2025 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'adopter le règlement 010-2025 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale, à même une partie de la zone 112, afin de créer une nouvelle zone résidentielle pour un secteur en développement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**10.5 - Dépôt du certificat - Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter.**

Dépôt du cahier d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le « Règlement 006-2025 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale - Grille des usages - création zone 153 - ajout des usages habitation de classe C-1 ».

**Le conseil prend acte.**

2025-08-283

**10.6 - Prise d'acte du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, relatif au règlement 006-2025 (Zones 137-138-139).**

**... La conseillère Pierrette Lajoie quitte son siège.**

Attendu la résolution 2025-06-237 adoptant le règlement 006-2025 modifiant le règlement de zonage no. 069-2003 de la Ville d'Acton Vale concernant les usages autorisés dans les zones 137 et 138, de revoir les limites des zones 137, 138 et 139 afin de mieux encadrer les usages pour les lots n° 6 603 854 à 6 603 863 inclusivement ainsi que le lot 6 617 009 ;

Attendu que le nombre de personnes habiles à voter qui ont signé le registre le 8 juillet 2025 est supérieur à celui requis impliquant la nécessité d'un scrutin référendaire par les personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement ;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De fixer la date du scrutin référendaire au 5 octobre 2025.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**... La conseillère Pierrette Lajoie reprend son siège.**

2025-08-284

**10.7 - Résolution pour accepter le salaire versé au personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum.**

Attendu que la présidente d'élection dépose, pour approbation, un tableau aux fins d'établir le salaire à être versé au personnel électoral lors de l'élection générale du 02 novembre 2025 ou de tout éventuel référendum;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu

D'établir, comme suit, le salaire du personnel électoral lors de l'élection du 02 novembre 2025 ou de tout éventuel référendum et de payer ces montants selon les fonds budgétaires disponibles :

<b>PRÉSIDENTE D'ÉLECTION</b>	
Travail général	3 265.00 \$
Jour Vote par anticipation	524.00 \$
Jour du scrutin	673.50 \$
Sans opposition	1748.00 \$

<b>SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</b>	
Travail général	2 447.25 \$
Jour Vote par anticipation	393.00 \$
Jour du Scrutin	505.00 \$
Sans opposition	1310.00 \$
<b>ADJOINTE À LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION</b>	
Travail général	1 224.00 \$
Jour Vote par anticipation	196.50 \$
Jour du Scrutin	252.50 \$
<b>COMMISSION DE RÉVISION (9 heures)</b>	
Président	198.00 \$
Vice-président	198.00 \$
Réviseur	171.00 \$
Agent-réviseur (6 à 10 \$)	60.00 \$
Électeurs non-recoupés (20 à 5 \$)	100.00 \$
<b>VOTE ITINÉRANT</b>	
Scrutateur (2)	140.00 \$
Secrétaire (2)	120.00 \$
<b>VOTE PAR ANTICIPATION</b>	
Scrutateur	228.00 \$
Secrétaire	221.00 \$

Préposé à l'information (PRIMO)	525.00 \$
Aide PRIMO	201.00 \$
Préposé à l'accueil	201.00 \$
<b>TABLE DE VÉRIFICATION BVA</b>	
Président	155.00 \$
Vice-président	155.00 \$
Secrétaire	155.00 \$
<b>JOUR DU SCRUTIN</b>	
Scrutateur	248.00 \$
Secrétaire	241.00 \$
Préposé à l'information (PRIMO)	575.00 \$
Aide PRIMO	230.00 \$
Préposé à l'accueil	230.00 \$
<b>TABLE DE VÉRIFICATION BVO</b>	
Président	165.00 \$
Vice-président	165.00 \$
Secrétaire	165.00 \$
Séance de formation	35.00 \$
Substituts (disponibles toute la journée)	50 \$/jour + formation
<b>TRÉSORIER</b>	
Rapport dépenses électorales /candidat indépendant	90.00 \$ + 1% des dépenses /candidat
Rapport dépenses électorales /parti autorisé	40.00 \$ /rapport
Rapport financier /candidat indépendant	45.00 \$/candidat
Rapport financier /parti autorisé	160.00 \$/rapport
Autres fonctions/candidat indépendant	40.00 \$/candidat

Autres fonctions / parti autorisé	25.00 \$candidat
-----------------------------------	------------------

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **11 - RESSOURCES HUMAINES**

2025-08-285

### **11.1 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par l'Union des municipalités du Québec pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle de prévention SST.**

Attendu que l'Union des municipalités du Québec a transmis, pour fins de paiement, une facture émise pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle SST final 2024 et initial 2025;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 6 359.95 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à l'Union des municipalités du Québec en paiement de la facture portant le numéro 190078, reçue le 16 juillet 2025, ce montant comprenant le coût initial 2025 et le final 2024.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **12 - COUR MUNICIPALE**

## **13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

## **14 - TRAVAUX PUBLICS**

2025-08-286

### **14.1 - Résolution pour autoriser une demande de soumission, par voie d'appel d'offres, pour les travaux de réhabilitation de la route Tétreault.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser la demande de soumissions, par voie d'appel d'offres, pour les travaux de réhabilitation de la route Tétreault, le tout tel que spécifié au devis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **15 - LOISIRS**

2025-08-287

### **15.1 - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du baseball mineur de la région d'Acton - Édition 2025 et désigner les signataires.**

Attendu qu'il y a lieu d'entériner le protocole d'entente avec l'Association du baseball mineur de la région d'Acton, édition 2025;

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'entériner, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du baseball mineur de la région d'Acton pour l'organisation et l'animation du baseball mineur de la région d'Acton, pour la saison 2025;

D'autoriser le directeur général ainsi que le directeur des Services culturels et sportifs à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du baseball mineur de la région d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-288**

**15.2 - Résolution pour accepter une entente de partenariat quant à l'achat de bières et désigner les signataires de l'entente.**

Attendu que deux brasseurs ont été invités à déposer des propositions dans le cadre d'un contrat s'échelonnant rétroactivement du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et allant jusqu'au 31 mars 2028;

Attendu que la Brasserie Sleeman a soumis la meilleure proposition et qu'elle vend et distribue des bières de qualité et possède à ses fins tous les permis nécessaires;

Attendu la recommandation du directeur des Services culturels et sportifs;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'accepter, l'offre de services avec la Brasserie Sleeman pour une durée s'échelonnant rétroactivement du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et allant jusqu'au 31 mars 2028;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer pour et au nom de la Ville ladite entente de partenariat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-289**

**15.3 - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposé par l'Association du hockey mineur d'Acton Vale, saison 2025-2026.**

Attendu que l'Association du Hockey mineur d'Acton Vale soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription de 10 \$ pour les joueurs de catégories M7 à M9 et de 20 \$ pour les joueurs de catégories M11 à M18 pour la saison 2025-2026;

Attendu que la hausse est justifiée par une augmentation du taux de location de la glace passant de 117 \$/heure à 122 \$/heure une augmentation de 4.27 %, en ajoutant l'augmentation de 3.33 % pour le salaire des arbitres et de la hausse de l'indice du prix à la consommation de la dernière année à 2.4 % et que l'Association du hockey mineur souhaite être indépendante de la source de financement des tournois;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'Association du Hockey mineur d'Acton Vale à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2025-2026, soit de 10 \$ pour les joueurs de catégories M7 à M9 et de 20 \$ pour les joueurs de catégories M11 à M18.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-290**

**15.4 - Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposé par le Club de patinage artistique Les Étoiles - Saison 2025-2026.**

Attendu que le club de patinage artistique d'Acton Vale soumet une demande à l'effet de modifier le coût d'inscription pour la saison 2025-2026 et l'ajout d'un nouveau programme, Star de groupe;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le club de patinage artistique d'Acton Vale à modifier le coût d'inscription pour la saison 2025-2026. Le coût d'inscription pour 2025-2026 est déterminé comme suit :

Programme	Horaire	Résident MRC d'Acton	Non-résident MRC d'Acton
Mini glace	Lundi 17h35 à 18h05 Samedi 8h20 à 8h50	195.00\$	445.00\$
Patinage plus	Mercredi 17h15 à 18h05 Samedi 9h20 à 10h10	225.00\$	475.00\$
Développement (P+et2x30m, étape 2 requise)	Lundi 17h05 à 17h35 Samedi 8h50 à 9h20	340.00\$	590.00\$
Star de groupe	Lundi 17h05 à 18h05 Samedi 8h20 à 9h20	650.00\$	900.00\$
Star 1x semaine (au choix)	Lundi 18h15 à 19h55 Mercredi 18h15 à 19h55 Samedi 6h30 à 8h10	490\$.00	740.00\$
Star 2x semaine (au choix)	Lundi 18h15 à 19h55 Mercredi 18h15 à 19h55 Samedi 6h30 à 8h10	545.00\$	795.00\$
Star 3x semaine	Lundi 18h15 à 19h55 Mercredi 18h15 à 19h55 Samedi 6h30 à 8h10	595.00\$	845.00\$

Adulte	Lundi 17h05 à 17h35 Samedi 8h50 à 9h20	230.00\$	
--------	---	----------	--

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2025-08-291**

**15.5 - Lancement d'une nouvelle activité de cheerleading pour la saison 2025-2026.**

Attendu que les Services culturels et sportifs souhaitent faire le lancement d'une nouvelle activité de cheerleading pour la saison 2025-2026;

Attendu que les Services culturels et sportifs soumettent une demande au conseil de la Ville, afin que la politique de subvention puisse s'appliquer à la tarification du cheerleading;

Attendu que cette discipline est lancée cette saison à titre d'essai;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu:

Que l'activité de cheerleading soit offerte à titre d'essai pour l'automne 2025, à titre indépendant, et que la politique de subvention municipale ne s'applique pas à cette activité pour l'automne 2025, puisque cette dernière n'était pas budgétée;

Qu'une demande soit redéposée en bonne et due forme dans le cadre du prochain exercice budgétaire pour évaluer à nouveau l'admissibilité de l'activité à la politique de subvention municipale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES**

**16.1 - Dépôt du bilan 2024 de la stratégie municipale d'économie d'eau potable.**

Dépôt du bilan 2024 de la stratégie municipale d'économie d'eau potable.

**Le conseil prend acte.**

**17 - INCENDIE**

**18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.**

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 7 juillet 2025.

**Le conseil en prend acte.**

**2025-08-292**

**18.2 - Résolution relative à une demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (Réf: Éric Bouchard).**

Considérant que monsieur Éric Bouchard désire soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'autorisation

ayant pour but d'aliéner ou lotir le lot 2 326286 dans le but de le vendre. La superficie visée par la demande est de 6.1389 hectares;

Considérant que monsieur Stéphane Boisvert, inspecteur municipal, atteste que ce projet est conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la présente demande est conforme au règlement de zonage actuel et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

Que la Ville d'Acton Vale recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder ladite demande.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **19 - VARIA**

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

#### **20 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20 h 18.

Messieurs Gérald Bertrand, Martin Champigny et Guy Goyette	Questions concernant le processus référendaire
--	--

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 26.

#### **21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt-six minutes (20; 26).

\_\_\_\_\_  
Éric Charbonneau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudine Babineau, OMA  
Greffière

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Maryse Hamel  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date

